

Pieu de Toulouse

Voyage annuel des jeunes au temple Du 24 au 28 octobre 2022 Au Temple de Berne en Suisse

Note d'information

Cette semaine au temple ne concerne que les jeunes de 12 ans (ou qui auront 12 ans avant le 31/12/22) à 18 ans ainsi que les encadrants.

Les jeunes et leurs dirigeants dormiront dans la maison d'hôte du temple.

1. Inscription :



Pour être inscrit à ce voyage, chaque participant doit compléter le formulaire d'inscription, le signer, le faire signer par ses parents et enfin, avoir un entretien avec son évêque ou président de branche qui le signera à son tour. L'inscription ne sera valable que si le formulaire est signé et accompagné du chèque pour le règlement du voyage en car.

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE : 15 SEPTEMBRE 2022

Annulation – Désinscription :

Il n'y aura pas de remboursement pour les places dans le car pour les annulations de dernières minutes sauf en cas d'empêchement grave.

2. Dates et horaires du car :

	Aller lundi 24 octobre	Retour vendredi 28 octobre
Eglise de Toulouse 10 avenue de Lavar	 Départ à 5h30	 Arrivée à 20h30
A61, sortie n°23 Carcassonne Ouest Parking Intersport	Départ à 6h30	Arrivée à 19h30
A9, sortie n°38, Narbonne Sud Gare de Péage	Départ à 7h30	Arrivée à 18h30
A9, sortie n°32, Saint Jean de Védas Parking Botanic	Départ à 9h00	Arrivée à 17h00
A9, Sortie n°25, Sortie Nîmes Ouest Gare de Péage	Départ à 10h00	Arrivée à 16h00
Zollikofen, Suisse	Arrivée à 18h30	Départ à 8h00

3. Transport en car

Tarif dégressif :

- 106 € pour une personne seule
- 89 € par personne, pour 2 personnes de la même famille et habitant à la même adresse
- 72 € par personne, pour 3 personnes ou plus de la même famille et habitant à la même adresse

Déjeuner du lundi midi

Chaque jeune doit prendre un piquenique pour le repas du lundi midi.

Paiement

Le paiement du car sera effectué lors de l'inscription (chèque avec le formulaire lors de l'inscription, **pas de règlement par virement sur la colonne autres**), remis à l'évêque qui le transmettra à Gilles Mauclair. Le chèque ne sera encaissé que début octobre 2022.

Passeport, Carte nationale d'identité, Titre de séjour

Les jeunes devront détenir une carte nationale d'identité en cours de validité, ou alors avoir un passeport personnel. Sans ces documents, ils ne seront pas autorisés à monter dans le car. De même, en cas d'un jeune de nationalité étrangère détenant un titre de séjour en France, il doit avoir une autorisation officielle pour entrer en Suisse

4. Autres informations et recommandations

Responsabilité des jeunes :

- Au temple, les jeunes seront sous la responsabilité de la présidence de pieu ;
- En dehors du temple, les jeunes seront sous la responsabilité des présidences des JG et JF de pieu.

Autorisation Sortie du Territoire + Carte d'identité :

Chaque Jeune qui ne sera pas accompagné d'un parent, devra avoir une attestation de sortie du territoire ainsi qu'une carte d'identité. (Cerfa n° 15646*01)

Carte européenne d'assurance maladie :

Pour bénéficier de la prise en charge d'éventuels soins médicaux lors du séjour en Suisse, il est vivement recommandé de disposer avec soi de la carte européenne d'assurance maladie.

Écritures et cantiques :

Chaque jeune doit apporter avec lui ses écritures et livre de cantiques.

Tenue vestimentaire :

Chaque jeune doit apporter au moins une tenue dominicale pour se rendre au temple et une tenue décontractée pour les activités.

Coût :

Le logement et la nourriture sont pris en charge par le pieu. Seul le voyage est à la charge financière des familles. Si des familles ne peuvent pas financer le voyage, elles peuvent se rapprocher de l'évêque ou du président de Branche.